

et la crainte de ta justice nous rapprochent?... Faut-il que nous ne soyons réconciliés que dans la terre? Les biens de ce monde, que sont-ils auprès de l'éternité?

M. Jannequin avait l'air de me parler à moi seul; mais Jean Rantzau, Louise et George entendaient tout et pouvaient en faire leur profit.

Nous eûmes le temps de rêver à ces grandes vérités avant de rentrer au village, sur les quatre heures de l'après-midi. Nous mourions de soif et ce fut un véritable plaisir pour nous d'arriver enfin devant la maison de M. Jean, où l'on se sépara. M. Jacques regardait par sa fenêtre en face; le petit George courut lui dire qu'il allait revenir tout de suite, après avoir déposé son surplis et sa clochette. Il me suivit aussitôt à l'église, où, nous étant deshabillés, chacun prit le chemin de sa maison.

Ma femme avait mis de côté mon dîner; je me mis à table, mon petit Paul sur les genoux, et je mangeai de bon appétit. Qu'on est heureux, après de fatigues pareilles, de se reposer au milieu de ceux que l'on aime!

IV

On voit, d'après ce que je viens de raconter, que M. le curé ne laissait passer aucune occasion de ramener M. Jean et M. Jacques Rantzau à leurs devoirs de chrétiens; mais à quoi servent les bonnes paroles et les meilleurs conseils, quand la haine a jeté des racines dans le cœur de gens durs, qui ne voient que leur intérêt en ce monde? Et surtout quand ces gens vivent au même village, l'un en face de l'autre, et que chaque jour ils trouvent de nouvelles occasions de se détester. C'est ce que nous vîmes bientôt.

En ce temps, il fallait nommer un nouveau maire à la place de M. Fortier. Tout le pays pensait aux frères Rantzau; mais ils avaient déjà refusé cette charge autrefois, disant que leurs propres affaires les empêcheraient de surveiller celles de la commune. On parlait donc tantôt de M. Rigaud, l'aubergiste du Pied-de-Bœuf, tantôt de M. Limon le brasseur; mais cela traînait de jour en jour, et rien ne se décidait, quand, vers la fin de juin, M. Jacques déclara qu'il accepterait s'il était nommé.

Tout le monde croyait que le choix du préfet se porterait sur lui, et cela n'aurait pas manqué, si M. Jean ne s'était aussitôt mis sur les rangs. Alors on vit ce que peuvent les dissensions de familles; tout le village et la vallée furent troublés par ces deux hommes. Ceux des Chaumes, cultivateurs, journaliers, voituriers, gens de métiers, ne voulaient que M. Jean; l'un menait son foin, l'autre son fumier; l'autre travaillait à son labour, fauchait ses prés ou battait en grange chez lui; ceux de la vallée, ouvriers des bois, flotteurs, schlitteurs, bûcherons, ségares, ne connaissaient que M. Jacques, qui leur versait tous les dimanches des dix et même des quinze francs pour le travail de la semaine.

C'est le plus grand trouble dont je me souviens; hommes et femmes s'en mêlaient, jusqu'aux enfants à l'école. A chaque instant j'étais forcé de crier silence et de menacer George et Louise, qui parlaient à leurs voisins. Tout cela vient des parents; ce que les enfants entendent dire chez eux, ils le répètent dehors. Qu'on se figure ma position au milieu de ces

disputes, qui s'étendaient jusque dans les dernières baraques; ma place dépendait de celui qui serait maire, je ne pouvais donc me prononcer ni pour ni contre.

Je pensais même que des êtres tellement animés finiraient par se prendre au collet, par s'empoigner au milieu du conseil municipal, et me réduire à verbaliser contre eux, sur l'ordre formel de M. l'adjoint Rigaud; mais les choses se passèrent avec ordre, car les Rantzau se respectaient eux-mêmes et ne voulaient pas donner au public le spectacle de leurs scandaleuses divisions. M. Jean ayant été nommé, son frère se contenta de donner sa démission de membre du conseil, et durant toute cette semaine on le vit aller et venir le long de la vallée, son mètre sous le bras, veillant à ses coupes, faisant flotter son bois et surveillant ses ségares aussi tranquillement que d'habitude. Seulement le lundi suivant, vers sept heures du matin, comme j'attendais les enfants à la porte de l'école, je le vis passer sur son char à banes, sa grosse tête barbue enfoncée dans les épaules et les yeux à demi fermés, comme un homme qui rêve; ses deux chevaux gris-pommelé allaient bon train. Je le saluai, mais il ne me vit pas et se mit à crier:

—Hue, Grisette!... Hue, Charlot!

Les chevaux filaient sur le chemin de Sarrebourg; bientôt ils disparurent du côté de la Tuilerie. Ces choses me reviennent maintenant. Le soir, vers huit heures, à la nuit, le char à banes rentrait, et je dis à ma femme:

—C'est M. Jacques, qui revient de Sarrebourg. Il est bien sûr allé là-bas pour le procès-verbal que le garde forestier Lefèvre a fait l'autre jour à son domestique.

Mais le lendemain de bonne heure, avant l'ouverture de la classe, tout le village savait déjà que M. Jean Rantzau venait de recevoir une assignation pour comparaître en justice de paix, à cette fin de s'entendre à l'amiable avec Jacques Rantzau, sur le rétablissement d'un chemin qui devait traverser les cinq jours de prairie qu'il avait achetés quelques mois avant, à la vente du père Fortier; et pas plus de vingt minutes après, M. Jean, sur sa grande jument, qu'on appelait Zozotte, les bords du feutre relevés, ses longs éperons horclés aux bottes, son nez crochu recourbé jusque sur le menton, les yeux écarquillés et les joues pâles d'indignation, passait ventre à terre. Il allait consulter l'avocat Colle, à Sarrebourg, et le charger de sa défense; car le chemin que M. Jacques demandait devait diminué de moitié la valeur de la prairie qu'il avait payée si cher, pour empêcher son frère de s'arrondir.

Voilà le commencement de ce fameux procès, où les deux frères Rantzau nourrirent et enrichirent à leurs dépens des quantités d'avocats, d'huissiers, de greffiers, d'arbitres et de juges pendant dix-huit mois; où l'on fit des enquêtes, des contre-enquêtes, des descentes de lieux; où Colle et Gide prononcèrent de magnifiques discours, s'indignant, se fâchant l'un contre l'autre; se moquant de leur ignorance des anciennes et des nouvelles lois, devant le tribunal; et puis riant, se saluant, se donnant la main, quand ils étaient dehors; le commencement de ce procès, où tous les jours arrivaient des hommes de loi, des experts de toute sorte, qui se gobergeaient tantôt chez Jacques et tantôt chez Jean, leur donnant raison à tous les deux, où Gide gagna d'abord à Sarrebourg, où Colle rappela du jugement à Nancy, et fit à son tour condamner M. Jacques. Heureusement, la procédure avait un défaut: il put se pour-